



CAP AS

Agent de Sécurité



Objectifs du CAP Agent de Sécurité :

La réussite à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle "Agent de sécurité" permet la demande de carte professionnelle "Surveillance Gardiennage" auprès du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS). Le titulaire du CAP Agent de sécurité pourra également assurer les missions d'agent de sécurité incendie au sein des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur (SSIAP1)



Le Métier

- Le titulaire du CAP AS est un(e) professionnel(le) qualifié(e) compétent(e) pour assurer la sécurité dans les domaines de la protection des personnes, le secours à personnes, la surveillance et la protection des biens, la protection de l'environnement et la lutte contre l'incendie

Débouchés :

L'insertion professionnelle peut se réaliser sur des emplois offerts par : des entreprises disposant de leur propre service de sécurité / des entreprises prestataires de services en matière de sécurité / des structures du secteur public. Il peut s'agir d'une société de gardiennage, de surveillance, de télésurveillance, ou encore d'une entreprise offrant des services de prévention et sécurité.

Poursuite d'études :

- **Le Brevet Professionnel Agent technique de Prévention et de Sécurité** (diplôme de niveau 4) en alternance représente une valeur sûre sur le marché de l'emploi. (contrat d'apprentissage)
- **Promotion interne avec l'expérience** (Validation de qualification professionnelles, exemple SSIAP2...)
- **Intégrer la sécurité publique ou civile** : différents corps d'armée, police nationale ou municipale, pénitencier, gendarmerie, SP, BSPP, BMPM, UISC, etc.
- d'autres certifications spécifiques peuvent compléter les compétence du CAP Agent de sécurité afin d'accéder à d'autres emplois : comme le transport de fonds, la télésurveillance, la protection physique des personnes, la surveillance aéroportuaire, les équipes cynophiles...

Le Diplôme : Règlement d'examen CAP AS

Épreuves professionnelles

Épreuves générales

EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence	Ponctuelle pratique et écrite 5h00	EG1 : Français – Histoire - géographie - Enseignement moral et civique	Écrit et oral 2h15
EP2 : Sécurité des personnes et des biens	Ponctuelle pratique 1h30	EG2 : Maths – Sciences physiques et chimiques	Écrit 2h00
EP3 : Sécurité incendie	Ponctuelle pratique 1h00	EG3 : Prévention Santé Environnement	Écrit 1h00



Recrutement et pré-requis

Le candidat est accepté en CAP Agent de sécurité à l'issue d'un entretien individuel avec le responsable pédagogique, qui valide son dossier de candidature. Les seuls prérequis nécessaires à la formation de CAP AS sont des connaissances générales correspondant à un niveau scolaire de 3ème, une forte motivation et un casier judiciaire vierge dans l'hypothèse d'obtenir une carte professionnelle.



Organisation de la formation :

Le statut juridique retenu pour encadrer cette formation peut être le financement individuel, le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation, le Compte personnel de formation (CPF), ou transition professionnelle (anciennement CIF). Vous pouvez éventuellement obtenir une aide financière de la part de France Travail, selon votre situation.

L'apprenant est assujéti à la même réglementation que les autres salariés et travaille donc 35 heures hebdomadaire (les cours étant inclus dans le temps de travail). Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap : RDV avec notre référent handicap : Mme Adeline SOETAERT

Si l'apprenant n'a pas de diplôme de niveau 3 il alterne 2 jours de formation à AXE FORMATION le lundi enseignement professionnel et le mardi en enseignement général. Les 3 autres jours, l'apprenant est en entreprise (Entreprises de sécurité privées intervenant pour le site de clients ou service interne de sécurité).

Si l'apprenant a un diplôme de niveau 3 ou plus, l'enseignement général est validé, reste l'enseignement professionnel et les autres jours en entreprise. La formation en milieu professionnel est obligatoire.

PROGRAMME

OBJECTIFS

- **Nombre de participants** : 6 Minimum / 16 maximum
- **Durée** : 600 Heures (400h d'enseignement professionnel et 200h d'enseignement général)
- **Moyens pédagogiques** : Salle de formation avec point d'eau. Télévision. Supports pédagogiques papier et audio-visuels. PC sécurité complet, matériel de Sécurité incendie, SSI, matériel de palpation, matériel complet de secourisme.
- **Suivi, évaluation et validation** : AXE FORMATION établira des relevés de notes semestriels et un relevé spécifique à l'examen blanc - passage de l'examen CAP en fin de formation / passage du certificat SST en début de formation / passage du SSIAP1.

Matières / Durée / Formateurs	Contenu
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL - 400 heures	
Bloc de compétences 1: 234 heures Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence Mr DEBSI / Mr ARTAKHANOV / Mr CONQUET	Prévenir et dissuader des actes de malveillance et de négligence / Prévenir et lutter contre tout autre incident technique et perturbation liée à l'environnement extérieur / S'approprier (à la prise de fonction) l'information relative à la sécurité, les dispositifs de surveillance, les systèmes de sécurité, la culture de l'entreprise, l'emploi des matériels, les moyens d'accès / Analyser les supports d'information / Se rendre sur un ou des points identifiés / Identifier les partenaires / Mettre en œuvre des missions afférentes au poste de travail / Communiquer professionnellement
Bloc de compétences 2: 56 heures Sécurité des personnes et des biens Mme SOETAERT / Mr ARTAKHANOV / Mr HEYER	Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risques / Prévenir les risques / Prendre les dispositions adaptées pour supprimer ou limiter le risque / Mettre en place un périmètre de sécurité / Intervenir à la suite d'un incident et prendre les mesures conservatoires / Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification PSE1
Sauveteur Secouriste du Travail (SST): (dont 14 Heures) Mme SOETAERT / Mr ARTAKHANOV	Identification et signal des situations à risques. Identification de l'origine d'un dommage. Définition de l'intervention avec les moyens disponibles et les consignes. Définition et respect du périmètre de sécurité. Appel des secours et réalisation des premiers secours. Connaissance des gestes de survie et des notions élémentaires de physiologie. Recueil, mise en forme, diffusion et archivage des informations. Formation SST.
Bloc de compétences 3: 110 heures Sécurité incendie Mr CAILLON	Repérer et signaler les situations génératrices de risque d'incendie / Prévenir les risques d'incendie / Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification SSIAP1 / Mettre en place un périmètre de sécurité incendie
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL - 200 heures / Dispense possible avec un diplôme reconnu de niveau 3 (CAP ou supérieur)	
Français: 60 Heures Mme HERIVEAU-BOUQUEREL	Maîtrise du français oral et écrit. Technique de résumé. Technique du compte-rendu oral et écrit. Principes de base du choix des niveaux de langage en fonction des situations.
Histoire / Géographie / EMC: 30 Heures Mme HERIVEAU-BOUQUEREL	Histoire et géographie contemporaine. Préparation de deux dossiers professionnels à présenter à l'oral de l'examen.
Mathématiques Sciences physique: 60 Heures Mr KHALED	Exercices de calculs. Principes de base des Sciences physiques. Technologie appliquée à la sécurité. Principes de base de la chimie et de la combustion.
Prévention Santé Environnement: 50 Heures Mme SOETAERT	Principes généraux de vie en société et en entreprise.

AXE FORMATION



Nouvelle Adresse :
18 rue Pierre Bontemps
72100 LE MANS



Nouveau
LOGO



Contactez nous pour obtenir :

- PLANNING / DEVIS / DOSSIER DE CANDIDATURE

Puis prendre RDV pour l'entretien de sélection avec : Mr Adrien DEBSI ou Mme Floriane GOUBY-CHAUSSÉ

02.43.41.43.76 ou axe.formation@orange.fr

CAP AS / Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - Code RNCP : RNCP38226 - Dernière publication 08-11-2023

AXE FORMATION : 79505972400018



AXE FORMATION PROPOSE EGALEMENT

- SSIAP2 (après un an de SSIAP1)
- SSIAP3 (après un niveau 3 ou 1 an de SSIAP2)
- Recyclage / Remise à niveau SSIAP1 (tous les 3 ans)
- MAC APS (Recyclage de votre carte pro. tous les 5 ans)
- MAC SST (Recyclage SST tous les 2 ans)
- Habilitation Électrique

www.axeformation72.fr